

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vannes, le 18 avril 2025

ROUTE DÉPARTEMENTALE 158 À GÂVRES Création d'une piste cyclable

Alors qu'elle constitue l'unique axe reliant la commune de Gâvres au reste du département, **la route départementale 158 n'a fait l'objet d'aucune rénovation depuis plusieurs années.**

Cette route, sur laquelle **des difficultés de circulation sont quotidiennement observées**, en particulier pendant la période estivale, ne correspond plus aux impératifs de sécurité. En effet, le stationnement anarchique constaté tout le long de la voie ainsi que la coexistence des flux de véhicules et de vélos **rendent cet axe dangereux et nécessitent des travaux urgents de sécurisation.**

Convaincus de la nécessité de sécuriser la voie pour une meilleure cohabitation entre les différents usagers de la route et de la nécessité de préserver la dune, l'Etat et les élus - le Président du Conseil départemental, les maires de Gâvres et de Plouhinec ainsi que le maire d'Erdeven, président du Grand site dunaire - s'engagent pour procéder à la rénovation de cet axe.

Les modalités précises de ces travaux - tracé et calendrier, étudiées début 2024 - ont été remises sur le métier pour mieux répondre encore aux enjeux environnementaux du site et organiser une consultation du public. Toutes les parties prenantes ont souhaité aujourd'hui se donner un objectif commun : **rénover la RD 158 et créer une piste cyclable adjacente pour faire de cette route un axe sécurisé, accessible aux mobilités douces tout en respectant l'intégrité du site dunaire.**

La situation actuelle



Service de la Communication Interministérielle

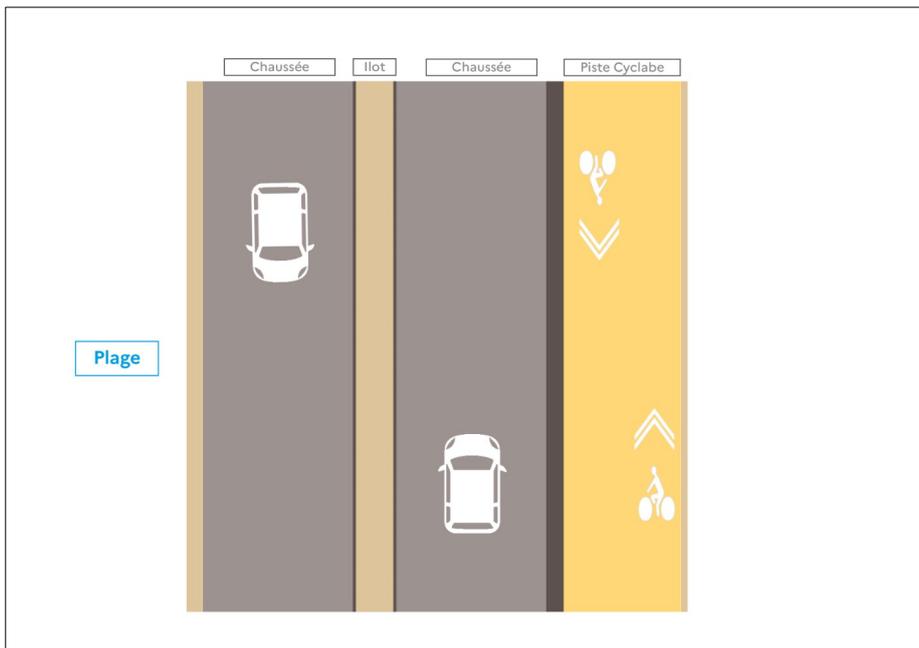
Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex

Travaux de sécurisation et création d'une piste cyclable



ROUTE DE GÂVRES

Travaux de sécurisation et création d'une piste cyclable



Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex

RD 158 – Tombolo de GAVRES

Sécurisation de la RD 158 par l'aménagement d'une voie verte entre Gâvres et Plouhinec et le traitement des abords

Point d'avancement sur l'opération

18 avril 2025



Rappel du projet

Les caractéristiques principales du projet

- ❑ voie verte sur 6 km
- ❑ chicanes sur 6 secteurs
- ❑ maintien des poches de stationnement tolérées actuellement
- ❑ ganivelles de 50 cm entre la chaussée et la voie verte ;
- ❑ clôtures de type bi ou tri-fils côté petite mer
- ❑ ganivelles côté Sud de la RD158 conservées et complétées

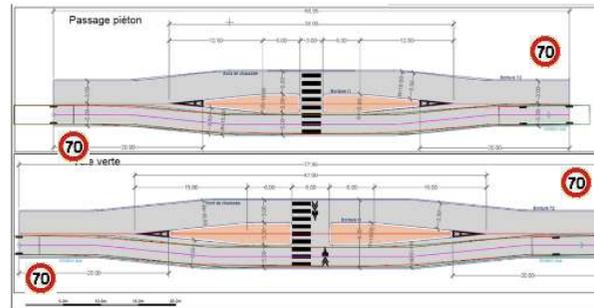


Les conditions pour agir

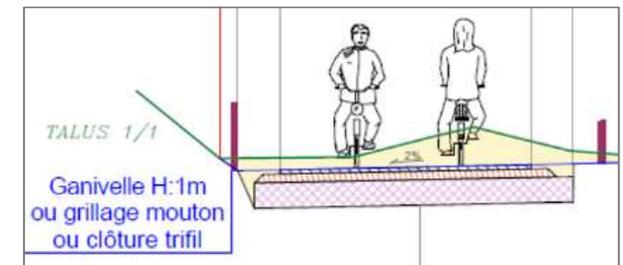
1. Créer une piste cyclable au statut de « voie verte »



2. Limiter la vitesse des véhicules

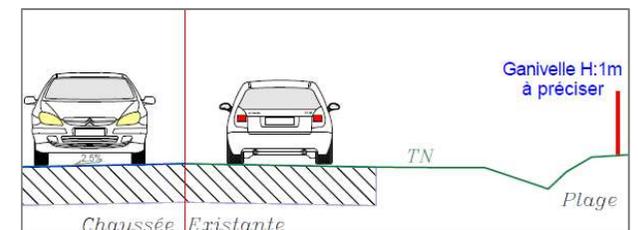


3. Empêcher le stationnement et empêcher la divagation dans les dunes (canaliser les flux)



↑
 limiter divagation

4. Rechercher une haute qualité d'insertion paysagère



Le tout sous contrainte de la préservation d'un environnement fragile

Principe général de cheminement de la voie verte 1/2

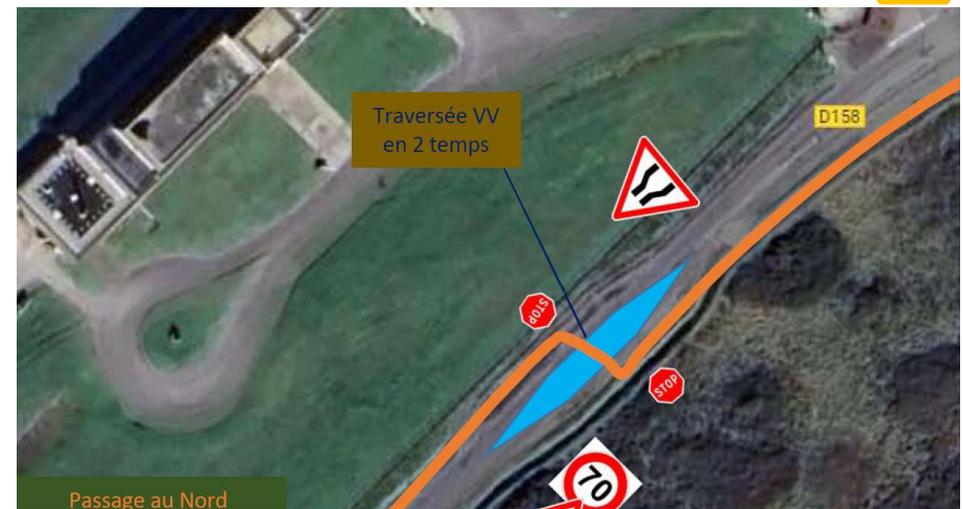
Rappel du projet

En sortie de Gavres et côté Plouhinec



1

3

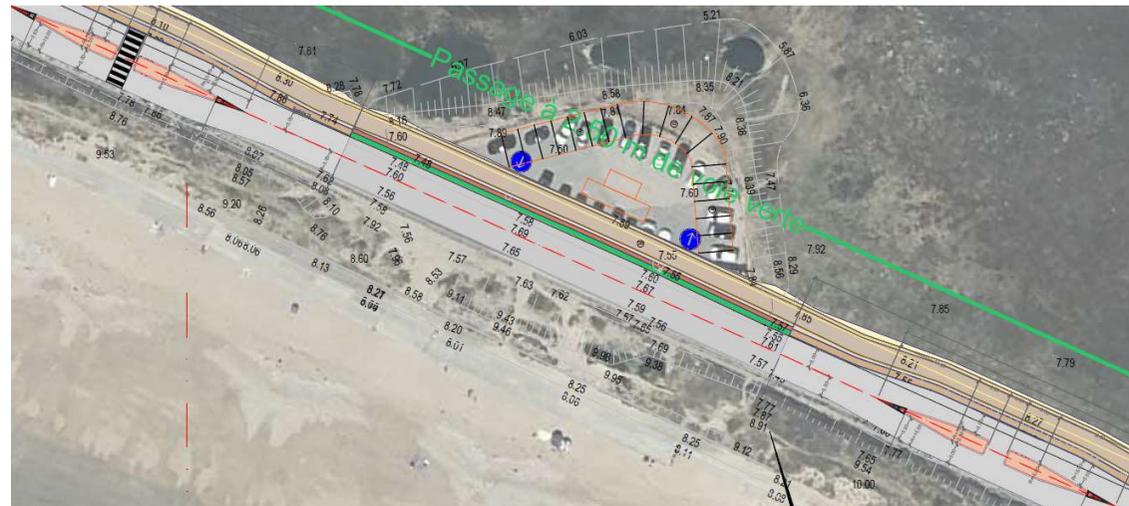
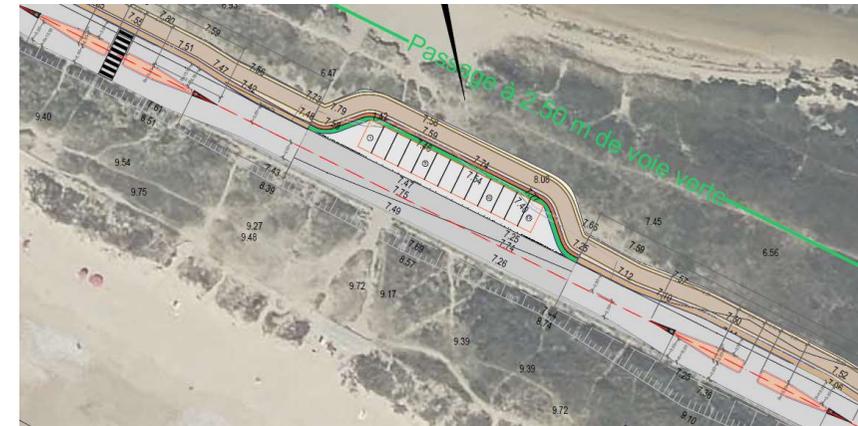


Principe général de cheminement de la voie verte 2/2

Rappel du projet

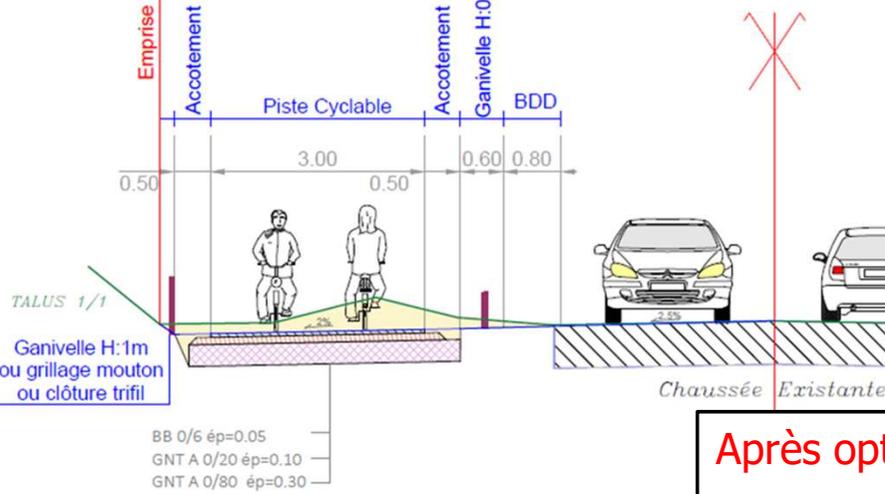
Maintien des 3
poches de
stationnement

Dans l'attente
Schéma mobilités
stationnement
Grand
Site/communes
(parking délestage
avec navettes)

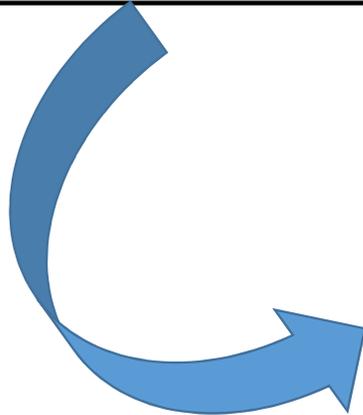
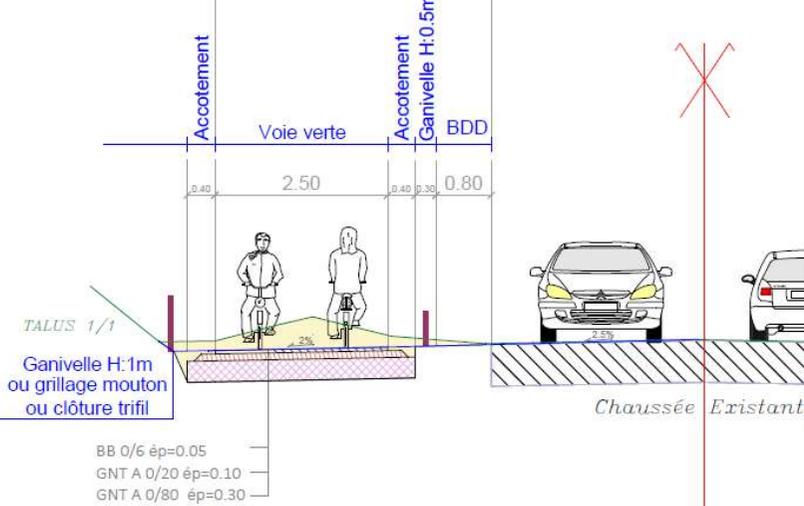


Profil en travers type de la voie verte

Avant optimisation (oct 2024)



Après optimisation (décembre 2024)



Evolution du projet

Réduction maximale largeur de voie verte et largeur de séparation

Rappel du projet

